

o Le samedi 15 février 2020	Challenge Avenirs 3	Par zone (voir ci-après)
o catégories : F 10 et moins (2010 et après) & G 11 et moins (2009 et après)		
o plage d'engagement sur Extranat: J-8 à J-2 o publication des engagés : J-1		

Type de compétition : Compétition d'animation

Gestion informatique : La gestion de la compétition est à la charge de l'organisateur de secteur avec l'outil ExtraNat pocket.

Intégration des résultats sur Extranat : gérée par l'organisateur.

Ouverture de la compétition : Compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Lieux : 3 zones : Ouest (St Paul, Front de mer), Nord & Est (Bras Panon), Sud (St Louis).

Équipements : Bassin de 50 m ; 4 à 5 couloirs ; Chronométrage automatique ; Bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Médical : le cas échéant à préciser.

Détail des épreuves :

- 25m : NL et/ou Dos et/ou Brasse et/ou Papillon (2 épreuves à définir au choix)
- 50m : Pap/Dos et/ou Dos/Brasse et/ou Brasse/Cr (2 épreuves à définir au choix)
- 100m : NL ou 4N (1 épreuve à définir au choix)

Jury : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN et de la LNR, la désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

Mode de participation : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2010 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2009 et après).

Modalité d'engagements : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2010 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2009 et après)
Les nageuses et nageurs ne pourront être engagés que sur 3 épreuves maximum.

- **frais d'engagements :** 2,5 € par nageur (clubs labellisés) et 4 € par nageur (clubs non labellisés)

Récompenses (gérées par l'organisateur) : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Transmission et publication des résultats : traitées par l'organisateur pour la mise en ligne des résultats.

- **Date limite de réclamation :** À partir du jour de la publication Internet et dans un délai n'excédant pas une semaine les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** Passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 15 février 2020

OP : 14 h 00 – DE : 15 h 00

- 1 - 25m ... filles
- 2 - 25m ... garçons
- 3 - 50m ... filles
- 4 - 50m ... garçons
- 5 - 25m ... filles
- 6 - 25m ... garçons
- 7 - 50m ... filles
- 8 - 50m ... garçons
- 9 - 100m ... filles
- 10 - 100m ... garçons